

VC

No ■ 24 6 5

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République a pris l'engagement de faire de la France une grande Nation numérique et d'attribuer à cette fin à un membre du gouvernement la mission de prospective, de pilotage et de coordination de la politique de l'Internet et du numérique. Nous avons décidé de vous confier cette responsabilité.

Une révolution numérique se déroule en effet sous nos yeux. Partout dans le monde, elle bouleverse la manière dont les hommes travaillent, vivent, se divertissent. Ses enjeux sont multiples : compétitivité et croissance, développement du commerce électronique, modernisation du service public, généralisation de l'accès à l'information, création et diffusion de nouveaux services dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et du débat démocratique.

Un quart de la croissance mondiale s'effectue déjà dans le numérique. L'Europe, qui y investit, en proportion du produit intérieur brut, deux fois moins que les Etats-Unis, et la France, qui se situe au-dessous de la moyenne européenne, doivent rattraper leur retard.

Loin de limiter le numérique à sa composante économique, votre action devra prendre en compte l'ensemble des problématiques soulevées par le développement du numérique. Il s'agit de construire les conditions d'un développement conjuguant les objectifs économiques, sociaux et culturels.

Vous présenterez avant le 31 juillet 2008, après une large concertation, un plan de développement de l'économie numérique, qui aura pour objectif de relever ces défis à l'horizon 2012.

Vous proposerez des actions structurantes permettant d'accélérer le développement des différents secteurs de l'économie numérique, en s'attachant particulièrement au développement des petites et moyennes entreprises innovantes, notamment de l'industrie du logiciel.

Ce plan comportera les mesures permettant d'accélérer la croissance des réseaux, des contenus et des usages des nouvelles technologies.

Monsieur Eric BESSON
Secrétaire d'Etat chargé de la prospective,
de l'évaluation des politiques publiques et
du développement de l'économie numérique
35 rue Saint Dominique
75700 PARIS

En ce qui concerne les réseaux, l'objectif de 100% de la population française couverts par les technologies d'accès à Internet haut débit fixe et mobile sera votre priorité. Vous coordonnerez l'élaboration et la mise en œuvre des mesures permettant d'accélérer le déploiement de la troisième génération de téléphonie mobile, de promouvoir les investissements des opérateurs pour le développement du très haut-débit, d'accroître le taux d'équipement des entreprises et des ménages en ordinateurs, et de mieux sensibiliser l'ensemble des Français aux apports des nouvelles technologies. Vous veillerez également à la réduction de la fracture numérique et à l'utilisation d'internet comme outil d'insertion, particulièrement auprès des publics les plus fragiles.

L'extension de la Télévision Numérique Terrestre sera également une priorité. Vous engagerez une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur, afin de l'accélérer, tant pour la couverture du territoire que pour l'équipement des ménages. Vous vous attacherez également au développement de la télévision mobile personnelle. En vous appuyant sur le Comité Stratégique du Numérique, et en prenant en compte l'avis de la commission parlementaire du dividende numérique, vous coordonnerez l'élaboration du schéma d'arrêt de la télévision analogique et du schéma de réutilisation des fréquences libérées, que je souhaite arrêter d'ici l'été. Ces schémas s'appuieront sur un plan cible d'affectation des fréquences, donnant une visibilité à moyen terme aux industries de l'audiovisuel et des télécommunications.

La mise en œuvre de l'accord du 23 novembre 2007 pour le développement et la protection des œuvres et programmes culturels sur les nouveaux réseaux conduira à un projet de loi présenté par la Ministre de la Culture et de la Communication. En ce qui concerne les contenus, vous préparerez des mesures permettant de promouvoir la transition vers les nouveaux modèles de diffusion numérique, mais aussi de mieux lutter contre les contenus illicites, la cybercriminalité, les atteintes à la protection de l'enfance ou aux droits d'auteur. Par ailleurs, les modalités de décision en matière de rémunération pour copie privée méritent d'être examinées afin de disposer d'une procédure objective et transparente. Je souhaite que vous fassiez des propositions en ce domaine d'ici l'automne.

En ce qui concerne les usages, vous coordonnerez les actions du Gouvernement pour promouvoir les nouvelles applications des technologies de l'information et de la communication dans les domaines du télétravail, de l'éducation, de la santé, et de l'e-administration.

Afin d'accélérer la diversification des usages de l'Internet, vous proposerez des mesures susceptibles d'accroître la confiance des utilisateurs, notamment en développant la signature électronique sécurisée et en renforçant la protection des données personnelles.

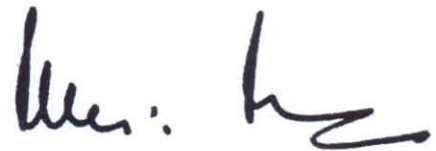
Vous ferez des nouvelles technologies de l'information un levier essentiel de la modernisation des services publics. Vous veillerez à ce que l'ensemble des formalités administratives nationales soient progressivement disponibles sur Internet. Vous coordonnerez la mise en place d'un site offrant à chacun un espace virtuel sécurisé pour l'ensemble de ses relations avec l'administration.

Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle, l'Etat doit être organisé de façon appropriée pour définir et mettre en œuvre une stratégie à la hauteur des enjeux. Or, de nombreux comités ou entités ont vu le jour au cours de ces dernières années, dans le domaine de la société de l'information et de l'internet. La coexistence de ces multiples entités invite à poser la question de la cohérence de leur positionnement et de leur action. Aussi, je vous charge de proposer un nouveau cadre simplifié et d'examiner l'adaptation que cela suppose, le cas échéant, quant à l'organisation plus globale de l'Etat en matière de numérique.

Vous contribuerez à la représentation de la France dans les instances européennes dédiées aux questions relatives à l'économie numérique. Vous accorderez une attention particulière à la révision du cadre européen de régulation des communications électroniques, aux discussions relatives à la directive commerce électronique, ainsi qu'aux questions de normalisation, d'interopérabilité, et de standards nationaux et européens. Vous veillerez aussi à ce que la France réaffirme sa présence et son rôle dans les instances européennes et mondiales chargées de la gouvernance d'Internet.

Je veillerai à ce que chaque Ministère apporte un concours exemplaire afin que vous puissiez disposer de tous les éléments nécessaires à la réussite de votre action.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François FILLON